

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 10 FEVRIER 2026

PRESENTS : Christian SCHOETTL, MAIRE, Jean-François LECLERCQ, Olivier LABURTHE, ADJOINTS, Anatole CARTIER, Emeline CORUS, Etienne BERNOT, Isabelle ALAZARD, Tiberiu MATEESCU, Alexandre MAIRESSE, Laurence FICAT, Francis PANIGADA.

Absents excusés :

Isabelle GAUTHIER donne pouvoir à Etienne BERNOT
Delphine EBERHARDT donne pouvoir à Olivier LABURTHE
Sabrina FARDEAU donne pouvoir à Laurence FICAT

La séance est ouverte à 20H45

Secrétaire de séance : Monsieur Etienne BERNOT

Lecture du compte-rendu du 06 janvier 2026, adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS :

- DSIL 2026 – Demande de subvention pour la création d'une sente piétonne entre Janvry Bourg et le cimetière communal
- Cession de parcelles communales

FINANCES :

Décision du Maire - Fongibilité des crédits – M57 - Décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre

Virements de crédits suivants pour le mandatement du prélèvement Dilico (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales) :

Section fonctionnement – Sens dépense - chapitre 014 – article 739218 – Montant +2801€

Section fonctionnement – Sens dépense - chapitre 011 – article 618 – Montant -2801€

Décision du Maire - Cession d'un matériel d'occasion

Cession du chariot télescopique JCB, pour un montant de 16 000 € (seize mille euros).

La commune a perçu :

-16000€ de Monsieur Raymond pour la vente du chariot télescopique JCB

-15000€ du Comité des fêtes suite au marché de Noël

Un dossier de demande de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a été déposé auprès de l'Etat pour un projet de création d'une sente piétonne entre Janvry Bourg et le cimetière communal. Le coût estimé pour ce projet est d'un montant de 22965€ HT soit 27558€ TTC.

Un projet d'achat d'un nouveau chariot télescopique sur l'année 2026 est présenté aux élus.

RH :

Des procédures de recrutement sont en cours pour un poste d'agent polyvalent en milieu rural à temps complet aux services techniques, et un poste d'assistant(e) évènementiel à temps complet au service administratif.

Un agent périscolaire a quitté les services de la commune. Une procédure de recrutement pour son remplacement est en cours (service de restauration scolaire de 12H00 à 13H30).

ECOLE :

Les séances de natation pour les élèves de l'école élémentaire se sont terminées le 27 janvier dernier. Des armoires récupérées au Parc Astérix ont pris place dans la salle d'activité et la salle de cantine.

D'autres devraient être installées dans la bibliothèque. Des armoires ont également été données à la commune de Mauchamps.

ELECTIONS

En vue des élections municipales des 15 et 22 mars prochain, un planning est à disposition pour la tenue du bureau de vote.

URBANISME :

- Accord sur déclaration préalable déposée par Monsieur Roy pour la réfection d'une charpente et de la couverture de la partie supérieure de l'habitation (2 rue des Bezelles)
- Accord sur déclaration préalable déposée par Madame Destremau pour la rénovation d'une toiture (10, rue du Marchais)
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Dadi pour le remplacement de portes et fenêtres, la réfection des façades et des travaux de clôture (4 route de la Baronnerie)
- Déclaration préalable déposée par Madame Zougarh pour la réfection de la toiture, le remplacement des fenêtres, la création d'un portail et d'un mur de clôture (1 chemin des friches)
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Picot pour la construction d'un bâtiment annexe (24 chemin de la Maribelle)

Deux parcelles Rue des Bezelles seront mises prochainement en vente. Une délibération est votée pour autoriser le Maire à contacter des agences immobilières pour l'estimation et la mise en vente de ces terrains.

La commune a reçu une DIA suite la vente d'un bien avec une valeur sous-estimée. Ceci n'est pas légal, le prix devant être dans le cours du marché, la DIA a été retirée.

La commune a été destinataire il y a quelques mois d'un courrier du SDIS concernant les zones d'ombre et les risques encourus en cas d'incendie.

Un courrier a été adressé aux agriculteurs et aux personnes concernées pour recenser la nature des risques et les moyens pouvant être mis en œuvre.

Suite à l'incendie survenu à Crans-Montana, la Préfecture a transmis aux communes, un courrier de demande de recensement des établissements recevant du public (ERP).

La station TotalEnergies avait déposé une demande auprès de la Préfecture pour l'augmentation de la capacité de stockage de carburants. La commune avait alors alerté le SDIS sur le fait que les moyens de défense incendie actuels ne devaient pas être adaptés. Cette demande a été refusée par les services de l'Etat.

TRAVAUX :

Les travaux de démontage du marché de Noël se terminent.

Quelques problèmes de chauffage ont été constatés à l'école, au foyer des champs, dans la grande salle de la petite ferme et dans un logement. Les interventions ont été programmées.

Un problème de canalisation bouchée a été constatée à l'école, une entreprise est intervenue rapidement.

CCAS :

Le repas des aînés du 18 janvier dernier s'est bien passé.

L'édition du salon Vins et Terroirs 2026 se prépare ; il aura lieu cette année les 21 et 22 mars.

COMITE DES FETES :

Le repas des bénévoles a eu lieu vendredi 30 janvier et s'est très bien passé. Merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée, destinée à remercier celles et ceux qui sont présents tout au long de l'année sur les différents événements organisés sur la commune.

Un concours régional de la photographie papier a été organisé le 07 février à la petite ferme.

Le samedi 4 avril prochain à 20H30, le quatuor « d'est en ouest » se produira à la petite ferme de Janvry. Enfin, le dimanche 12 avril à 17H30, l'ensemble musical du Hurepoix, avec ses quelque 35 musiciens, sera présent comme chaque année, toujours à la petite ferme.

DIVERS :

Une commission de sécurité a eu lieu sur l'aire d'autoroute TotalEnergies.

La séance est levée à 22H35

LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST FIXEE

LE LUNDI 09 MARS 2026 A 19H00